LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction .....OSCAR MCDONELL

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

Mardi 24 Fevrier 1891

ECHOS DU JOUR

M. Filteau a accepté la candidature conservatrice à Lotbinière.

Sir Hector Langevin tient une assemblée ce soir, à Trois-Rivieres.

L'hon. M Chapleau doit visiter ce soir, les principaux comités de M. Lépine dans la division est de Montréal.

L'hon. M. Laurier doit porte la parole ce soir à Montréal, dans une assemblée publique des amis de M. L. O. David.

M. Valin a posé dimanche sa candidature pour le comté de Montmorency. Il s'est présenté comme indépendant des deux partis politiques.

Le CANADIEN demande à Sir Hector Langevin et à Sir A. P. Caron de se prononcer sur la question des écoles catholiques et de la langue française au Manitoba.

M. Hugh Macdonald avocat, fils de Sir John A. Macdonald, a été choisi, samedi soir, candidat des conservateurs pour la ville de Winnipeg. Son adversaire est M. Campbell, avocat.

M. Tarte doit porter la parole aujourd'hui dans le comté de Richelieu. Il fait la lutte à Sir Hector Langevin, sous prétexte que ce dernier a suscité contre lui à Montmorency la candidature de M. Turcotte.

Nous apprenons avec douleur que M. J. A. Massue, l'ancien député du comté de Richelieu, est à l'extrémité. Le Rév. Pere Pichon, un des membres de la compagnie de Jésus, s'est rendu au manoir seigneurial de Saint Aimé, afin de l'assister dans ses derniers moments.

Les libéraux ont inondé, dimanche, le comté de Richelieu où M. Lomer Gouin, gendre de M. Mercier, est le candidat en opposition à Sir Hector Langevin. Les amis du ministre des travaux publics sont confiants et lui assurent la victoire par une forte majorité des voix.

Dans une lettre adressée à M. le sénateur Drummond, M. Van Horne, un des directeurs du Pacifique, condamne le projet de réciprocité illimitée comme désavantageux au Canada au point de vue du commerce. Il dit que la réciprocité illimitée amènerait la dépression et la ruine du commerce, et détruirait les trois quarts de nos manufactures.

Un grand concours d'électeurs des diverses paroisses du comté de Montcalm ont offert la candidature à M. J. B. T Richard, ex-député, en opposition à M. Thérien. M. Richard a remercié ses amis qui alors, ont fait les mêmes démarches auprès de M. Louis Dugas, fils de feu M. Firmin Dugas, l'ancien député fédéral du comté. Après de fortes instances, M. Louis Dugas a promis de se rendre aux désirs de ses amis.

M. Edward Blake et M. Alexander MacKenzie, deux chefs libéraux, sont parfaitement d'accord avec tous les conservateurs canadiens sur ce point que la réciprocité illimitée ou le libre change avec les Etats-Unis signifie la taxe directe. L'honorable M. MacKenzie, était alors premier ministre du gouvernement libéral—disait en effet, en juillet 1877, dans un discours prononcé à Fergus : " Il est absolument nécessaire que nous prélevions un revenu par l'imposition de droits de douane et d'accise ; sinon, il nous faudra imposer la taxe directe au peuple."

Le juge MacAdam, de la cour supérieure des Etats Unis, vient de rendre un arrêt intéressant non seulement pour les journaux et les journalistes, mais aussi pour le public en général.

Il s'agissait d'une action en diffamation intentée à un journal de New-York pour avoir publié le compte-rendu d'un procès dans lequel le plaignant ne jouait pas un beau rôle. Ayant échoué en première instance, le plaignant s'est adressé à la cour supérieure pour demander le bénéfice d'un nouveau jugement.

Le juge MacAdam a repoussé cette demande en déclarant, dans son arrêt, que les journaux rendent un véritable service au public en insérant tout au long les comptes-rendus des procès qui se jugent devant les tribunaux, et que ces compte-rendus ne peuvent être considérés comme diffamatoires que lorsqu'ils sont tronqués ou altérés avec l'intention évidente de faire du tort à quelqu'un.

Comme le télégraphe l'a annoncé, le congrès brésilien a voté la nouvelle constitution, après avoir sérieusement modifié le projet présenté par le gouvernement.

Le projet du gouvernement fixait une durée de six années à la charge de président de la République ; le congrès a réduit cette durée à quatre ans et déclare que le président sortant ne sera pas rééligible pour la période immediatement suivante. Cet amendement a été voté par 90 voix contre 88.

Le président et le vice président de la République seront élus par le suffrage direct de la nation, et à la majorité absolue des votes.

L'assemblée a aussi adopté un paragraphe qui stipule que, si le président ou le vice-président sortent du territoire brésilien, sans l'autorisation de la chambre, ils seront déchus de leurs fonctions.

L'article 69 reconnait la qualité de citoyens brésiliens aux étrangers qui, se trouvant au Brésil au 15 novembre 1889, n'auront pas déclaré, dans les six mois qui suivront la mise en vigueur de la constitution, leur intention de conserver leur nationalité d'origine.

Affaires de France

Il y a en ce moment entre journaux radicaux et journaux opportunistes un échange de paroles qui manquent de cordialité. Le discours de M. Clémenceau a allumé cette petite guerre. La nomination de M. Jules Ferry comme président de la commission des douanes du Sénat et l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion ont donné un caractère encore plus aigu à la querelle. En ouvrant la JUSTICE, on peut lire des phrases comme celle-ci : « Le grand parti tonkinois relève la tête, et le voilà déjà qui dit leur fait aux hommes coupables de n'avoir pas permis à M Jules Ferry de jouer les Crispi auprès de M. de Bismarck. » On reconnait là le thème et le style des journaux boulangistes dans leur meilleur temps. La LANTERNE ne ménage pas davantage M. Jules Ferry et son parti. D'un autre côté l'ESTAFETTE et d'autres journaux de même nuance repoussent avec vivacité ces violentes attaques. Ils se déclarent écœurés, indignés de ces odieuses rengaines. Nous pensons qu'ils ont tout lieu de l'être. Seulement ces polémiques, entre radicaux et opportunistes, amènent toujours à la pensée la même réflexion Les voilà encore une fois bien en colère les uns contre les autres. Ils se donnent les assurances les plus formelles de leur aversion et de leur mépris réciproques. Ils se traitent en ennemis de la chose publique. Et, chose singuliere, cela ne les empêche pas de se concerter, de voter, et même de gouverner ensemble, et de protester, en toute occasion, que rien n'altérera leur indissoluble union. A les entendre parler, on les croirait sur le point de s'entre déchirer. A les voir agir, on est persuadé qu'ils sont les meilleurs amis du monde. De temps en temps, quand leurs disputes ont été plus aigres encore que de coutume, ils parlent de « couper le câble », mais ils se gardent bien d'en rien faire. On s'injurie, mais on ne rompt pas.

Un pas en avant deux en arriere

" Il n'est pas disposé à fouler aux pieds les droits des catholiques du Manitoba *tel qu'on l'accuse*, mais au contraire votera comme canadien-français et catholique et non pas comme homme de parti."

Nous donnions hier crédit à M. Robillard de ce sentiment patriotique, et éprouvions le plus grand contentement de l'avoir forcé à s'exprimer sur ce sujet parceque les bruits qui circulaient sur son compte relativement à cette question importante étaient de nature à exiger une réponse catégorique et immédiate.

Nos lecteurs voudront bien remarquer que nous n'avons pas accusé notre ancien député de pactiser avec les adversaires des écoles séparées, nous avons franchement dit que nous n'y croyions pas, et nous forcions M. Robillard à répondre, esperant qu'il nous épargnerait l'humiliation d'une nouvelle trahison. Nous en avions assez d'autres à son débit sans en ajouter de nouvelles.

Aussi avec quel empressement avons nous publié ses paroles telles que rapportées par l'EVENING JOURNAL de samedi et que nous citons encore plus haut

Mais hélas ! nous sommes confondu ! La honte nous monte à la figure !

Nous ne savons trop que dire ! Notre plume se refuse à qualifier comme il le mérite celui qui à notre avis devait encore posséder une toute petite parcelle du sentiment qui anime ses compatriotes. Que voyons-nous dans l'EVENING JOURNAL d'hier ? Une dénégation formelle par M. Robillard lui-même, des paroles qui lui étaient attribuées.

La défense des droits de ses compatriotes ne plaisait pas à ceux qui nous l'ont imposé à la convention, et M Robillard comptant sur le vote anglais fanatique pour se faire élire, se rend hier au bureau de l'EVENING JOURNAL, répudie les paroles qu'on lui a prêtées pour les remplacer par les suivantes :

" M. Robillard dit qu'il a été mal compris et que contrairement à ce qui est rapporté plus haut, il exprime son intention d'être guidé par ceux qui connaissent les questions légales et constitutionnelles !".....

M. Robillard to day says he was misunderstood, and contrary to the above he expressed himself as intending to be advised by those who understood legal and constitutional questions.....

Le plus clair de tout ceci, c'est qu'il regrette son pas en avant et pour le racheter, il en fait deux en arrière.

Inutile de faire plus de commentaires pour le moment.

Une compagnie avec un capital argent de $2,000,000 et un capital actions de $5,000 000 vient de se former en Californie pour acheter toutes les manufactures de fruits en conserves. On donnera deux tiers argent comptant et un tiers en actions. Cette nouvelle combine sera sous la direction d'une compagnie qui prendra le nom de California Fruits Canneries.

La transmission du son :

Il paraît que le physicien qui a expérimenté le premier la transmission du son à longues distances est un religieux bénédictin, nommé don Gauthey qui, sous Louis XVI, obtint, sous la protection de Condorcet, d'utiliser pour ce genre d'expériences l'une des conduites qui alimentaient la pompe de Chaillot. Cette conduite avait 890 mètres de longueur.

DEPECHES DU SOIR

(Service Spécial)

POUR LA REINE VICTORIA

PARIS, 24 fév.—Le grand hôtel à Grasse, près de Cannes, a été loué pour six semaines à partir du 20 mars, pour la reine Victoria et sa suite. Elle doit y arriver vers le 25 de mars. L'hôtel a une vue magnifique. On a également mis à la disposition de la reine les jardins de la villa Rothschild qui se trouve à côté de l'hôtel.

UN EXCENTRIQUE

LONDRES, 24 fév.—Le jeune Herman Reitung, qui s'est fait transporter de Vienne à Paris dans une caisse, continue la série de ses aventures à Londres. Il y a quelques jours, il a offert à un dompteur de loups, au Royal Aquarium, d'entrer dans la cage des loups couverts de morceaux de viande. Par précaution il a endossé une espèce de cuirasse.

Les loups lui ont arraché non seulement la viande dont il était porteur, mais aussi ses vêtements, de sorte que le dompteur s'est vu, à la fin, obligé de secourir Reitung.

UNE CAVERNE DE VOLEURS

NEW-YORK, 24 fév.—Une dépêche spéciale de Gainsville, Texas, dit : Le marshal et ses hommes ont trouvé dans une caverne près de Tishomingo, Schickasaw Nation, un homme enchaîné qui était gardé en rançon. La caverne a été découverte accidentellement. On y a trouvé une grande quantité de marchandises volées.

L'homme enchaîné était presque mort de faim. Il dit qu'il a été gardé ainsi depuis un mois environ et que depuis cinq jours, il n'avait pris aucune nourriture. Il ajouta qu'il se nommait William Henderson et demeurait près de West Union, Iowa. C'est tandis qu'il était à la chasse qu'il a été capturé et gardé en rançon.

DÉPOSITION DU ROI DE BAVIÈRE

PARIS, 24 fév.—Il est sérieusement question de déposer Ottron, roi de Bavière, dont la démence s'accentue de jour en jour. On conférerait la couronne à son oncle, le prince Luitpold.

Le tzar, consulté à ce sujet, a répondu d'une manière évasive, mais de manière à montrer que la chose ne lui plairait pas. La maison impériale d'Autriche, à laquelle Luitpold est uni par parenté, verrait avec satisfaction son couronnement.

La déposition d'Ottron est probablement aussi la seule chance qu'a Luitpold de régner. Il est vrai qu'il succédera à Ottron le jour que ce monarque mourra, mais comme Ottron n'a que quarante deux ans, il se porte on ne peut mieux, tandis que son héritier Luitpold est rendu à 70 ans, il est évident qu'on peut suivant le cours ordinaire des choses, s'attendre bien plutôt à son enterrement qu'à son avenement au trône; si le gouvernement fatigué d'avoir un fou à sa tête, ne lui conférepas la couronne royale.

DESASTRE DANS UNE MINE

SPRING HILL, Mines., N. E. 24.—Le plus grand détastre qui se soit encore produit dans une mine canadienne a eu lieu ici, hier après midi. Jusqu'à ce matin on n'a pu connaitre exactement l'étendue de la catastrophe, mais les dernières estimations portent le nombre des morts à 120. Environ 70 veuves et 300 enfants vont se trouver sans soutien.

La mine de charbon de Spring Hill est une des plus considérables du Canada. Il y a environ 15 ans qu'elle a été mise en operation. Elle est située à six milles environ de la ligne de l'Intercolonial et de celle de Parsboro. Environ 200 personnes étaient employées dans la mine à l'extérieur. Des capitalistes Anglais et Montréalais en sont les propriétaires. La quantité de charbon extraite chaque année dépassait 500,000 tonnes. La plus grande partie du charbon employée par l'Intercolonial, jusqu'a Quebec, provenait de cette mine.

Jusqu'à présent, la mine avait toujours été supposée libre de gaz; et fait singulier à noter, aucun accident fatal n'y était arrivé. Il y a deux semaines environ, la présence du gaz ayan été constatée, un comité de travailleurs visita la mine. A la suite de cet examen il fut décidé de remplacer les lampes ouvertes par des lampes de sûreté.

L'inspecteur du gouvernement, M. Maden fut envoyé la semaine dernière pour visiter la mine.

Son inspection fut terminée quelques heures avant la catastrophe. Près de 1,000 ouvriers étaient descendus pour travailler dans la mine samedi matin. La mine se composait de quatre galeries éloignées d'environ un quart de mille, mais réunies entre entre elles par d'autres galeries. L'explosion s'est produite dans la galerie de l'est. On suppose qu'elle a eu lieu à l'endroit ou se trouvent les balances 6 et 7.

Ces balances se trouvent à plus d'un demi mille sous terre. Les travaux dans cette galerie s'étendaient sur une longueur de deux milles.

LA CAUSE DE L'EXPLOSION INCONNUE

On estime que le nombre des mineurs à l'ouvrage près de l'endroit ou l'explosion s'est produite, était de 150. La cause immédiate de la catastrophe ne sera probablement connue ; mais tout fait présumer, cependant, qu'elle a été causée par l'inflammation subite d'un jet de gaz échappé d'une fissure à la lampe d'un travailleur.

L'explosion a été terrible. Elle a été entendue dans toutes les galeries et les passages sous terre. L'effet produit a été semblable à une decharge d'artillerie. Les mineurs qui n'ont pas été tués instantanément sont morts asphyxiés par le gaz. La nouvelle de l'explosion s'est répandue en ville comme une trainée de poudre et les scènes les plus émouvantes qu'il soit possible d'imaginer se sont produites. Des secours médicaux et autres, demandés aux villes voisines, ont été promptement envoyés par trains spéciaux.

UNE NUIT TERRIBLE

Le sauvetage a duré toute la nuit. Malgré une pluie torrentielle, une foule énorme, composée en grande partie de femmes et d'enfants, stationnait à l'entrée de la mine. Leurs cris et leurs lamentations faisaient peine à entendre lorsque le corps d'un père ou d'un frère était reconnu. Malgré eux, des larmes coulaient sur les joues tronzées d'hommes qui n'avaient pas pleuré depuis des années.

PROPHETIE REMARQUABLE

Le 16 février, un des sous-gerants nommé Swift, en faisant son rapport quotidien au gerant, M. Cowans, lui parla de la prophétie d'une vieille femme nommée Cox qui avait prédit qu'une explosion aurait lieu sous peu à Springhill.

La vieille passait pour sorcière et ses prédictions avaient beaucoup d'effet sur les mineurs. Plusieurs d'entre ces derniers se rendirent au bureau de M. Cowans et lui parlèrent de l'affaire. Il fut décidé qu'ils se formeraient en comité et examineraient la mine eux-mêmes. Leur rapport fut satisfaisant.

LE SAUVETAGE

Aussitôt qu'on pu le faire sans danger on commença à organiser le sauvetage. L'intérieur de la mine est complètement détruit. On a réussi à sortir onze personnes de dans les débris. Ces malheureux vivaient encore, mais étaient terriblement mutilés. Pour la plupart, la mort a promptement mis fin à leurs souffrances. Les personnes envoyées à leurs secours ont travaillé sans relâche toute la nuit et le lendemain matin soixante et quinze cadavres avaient été retirés ; quelques-uns des mineurs ont réussi à s'échapper sains et saufs.

Lorsque les sauveteurs entrèrent dans la mine ils furent beaucoup retardés par des chutes successives le matériaux et de débris de toutes sortes. Plusieurs chevaux blessés et mutilés furent achevés. Une douzaine de ces animaux furent sauvés. Un garçon de quatorze ans, nommé Daniel Beaton, a bravement risqué sa vie pour sauver son frère qui était gravement blessé.

Les scènes qui se sont passées lorsque les corps des victimes furent retirés du puits sont impossible à décrire.

Le maire Hall a fait appel à la charité.

A minuit, cette nuit, le nombre des morts retrouvés était de 112.

PLUS DE CLUBS REPUBLICAINS

LISBONNE, 24 fév. — Un décret officiel publié aujourd'hui supprime tous les clubs républicains dans le Portugal.

NAUFRAGE

LONDRES, 24 fév.—Le paquebot français Bordeaux, parti d'Anvers pour la Nouvelle-Orléans, est échoué près de Quetergat, sur le Scheidt. Sa cargaison a été déchargée.

DÉFAITE D'OSMAN DINGNA

AFAFITE via SOUAKIM, 24 fév.—Une grande bataille a eu lieu à Toka, le 19 février, entre les troupes égyptiennes et celles d'Osman Digna.

Les derviches étaient au nombre de 2000. Une lutte corps à corps dura pendant plusieurs heures. Finalement les Arabes s'enfuirent laisant au-delà de mille hommes sur le champ de bataille.

Les Egyptiens ont perdu les capitaines Behr et Barrow, cinquante-quatre soldats et quatre officiers.

Osman Digna a pris la fuite vers Kassala.

TRAGÉDIE DANS UNE RUE

COBURG, O 24 fev.—Une horrible tragédie a eu lieu vers une heure et demie, cette après-midi, dans High street, pendant laquelle 12 à 15 coups de pistolet ont été tirés. C'est le résultat d'articles insultants publiés dans des journaux du dimanche W. J Elliott, du SUNDAY CAPITAL, et A. C. Osborne, du SUNDAY WORLD, ont tiré presque tous les coups de feu.

P. J. Elliott, le frère du journaliste, a été atteint au bras et dans le dos. Un spectateur nommé Hughes a été tué ; un autre a reçu une balle dans le bras et trois personnes ont été légérement blessées. Osborne a reçu une balle en plein coeur. C'est lui qui a tiré le coup qui a tué Hughes. Les deux Elliott ont été arrêtés.

ARRESTATION D'UN FAUSSAIRE

MONTRÉAL, 24 fév.—Le détective Carpenter est arrivé samedi dernier, ayant en charge un jeune homme nommé William Laurent, qui, depuis quelque temps, faisait le commerce de chevaux à Montréal.

Laurent est accusé d'avoir fait escompter un billet de $800 à la Banque des Marchands il y a environ trois mois, et d'avoir forgé la signature, comme endosseur, d'un marchand bien connu de cette ville.

L'accusé, paraît-il, s'est enfui avant l'échéance du billet. Aussitôt que la fraude a été découverte, la banque a notifié l'agence Grose du fait.

Le détective Carpenter partit aussitôt à la poursuite de l'accusé qu'il finit par pincer à Philadelphie.

Laurent consentit à revenir immédiatement sans attendre des procédés d'extradition. L'enquête commencera sous peu.

AU VATICAN

ROME, 24 fév.—Depuis quelque temps on a essayé d'influencer le pape pour l'amener à révoquer le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat au Vatican. Le pape a refusé de céder à cette influence et, aujourd'hui, on peut affirmer que le cardinal Rampolla restera à son poste et qu'il jouit plus que jamais de la confiance du pape.

Dans le cercle des hauts fonctionnaires ecclésiastiques on est convaincu que le cardinal restera en place jusqu'à la mort du pape Léon XIII.

On a mis en œuvre trois influences bien puissantes pour obtenir le renvoi du cardinal Rampolla ; d'abord, celle de l'Allemagne ; puis, celle de la Russie ; enfin le parti appelé parti catholique Romain.

L'Allemagne a toujours éprouvé le plus vif sentiment d'aversion contre le cardinal Rampolla, parce que ce cardinal détestait la triple alliance et qu'il a toujours témoigné sa sympathie pour la France.

Enfin le secrétaire du pape n'a cessé d'agir en faveur du rétablissement du pouvoir temporel du pape.

Lorsque le jeune empereur Guillaume est allé à Rome, il y a deux ans, il avait suparavant informé le pape qu'il serait satisfait de voir le cardinal Rampolla changer d'opinions et de vues, attendu qu'elles lui étaient antipathiques. Le pape n'a tenu aucun compte de cet avis ; en dépit des efforts du gouvernement allemand pour obtenir le changen ent du cardinal, celui-ci est plus que jamais en faveur au Vatican.

PAS BESOIN D'ATTENDRE

Jusqu'après les Elections.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE

Meubles : Tapis : et : Literie.

Nous meublerons votre maison pour vous à des conditions de paiements hebdomadaires ou mensuels faciles à votre goût. Toute personne de confiance peut obtenir tout ce qu'elle a besoin de nous. Le montant de vos achats n'est pas limité.

Nos Conditions.

$10 de Marchandise:	à 25cts.	par semaine.
20 "	à 50cts.	" "
30 "	à 75cts.	" "
50 "	à $1.25	" "
100 "	à $2.50	" "

Metropolitan M'fg. Co.

557 Rue Sussex.

Je pris Froid,
Je devins malade
ET JE PRIS
L'EMULSION SCOTT
d'Huile de FOIE de MORUE
RÉSULTAT:
Je mange, je dors
et je suis d'une vigueur extraordinaire ; je deviens gros, car cet admirable remède aux hypophosphites me guérit non-seulement ma
PHTISIE INCIPIENTE
mais augmenta en même temps le poids de mon corps d'une livre par jour. Je la prends aussi facilement que du lait.
L'EMULSION SCOTT
ne se vend qu'en flacons couleur saumon ; chez tous les pharmaciens. 50c. et $1.00.
SCOTT & BOWNE, Belleville.

JONC D'OR SOLIDE
35c. Pour un Jonc valant $2.
Ce jonc est fabriqué d'une composition métallique recouverte de deux feuilles lumineuses d'or solide de 18 carats. Il est garanti ; il gardera son lustre et sa beauté pendant des années. Une garantie " bona-fide," est envoyée avec chaque jonc, ainsi qu'un blanc, que vous pouvez remplir et renvoyer avec le jonc s'il ne vous donne pas satisfaction, et alors nous vous remettrons votre argent. Ce jonc se vend généralement $2.00, on ne peut le distinguer d'avec un de $100.00. Pour introduire nos marques et nos bijouteries, nous enverrons ce jonc et en plus notre Catalogue et nos Termes Spéciaux aux Agents, etc., sur réception de 35c. en timbres-postes. L'annonce d'un jonc de cette qualité n'a jamais été faite auparavant. Envoyez vos commandes aussitôt que possible, car bientôt il sera trop tard. (Envoyez un morceau de papier de la grosseur de votre doigt.) Adresser MAURICE & CIE. 112 Rue Yonge, Toronto, Ont.

THE PRESS
(NEW-YORK)
POUR 1891.

Quotidien. Dimanche. Hebdomadaire.
6 pages, 1 cent. 20 pages, 4 cts. 8 à 10 pages, 2 cents.

L'Energique Organe Republicain de la Métropole.

UN JOURNAL POUR LES MASSES.

FONDÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

Circulation de plus de 100,000
PAR JOUR.

Le N. Y. PRESS n'est l'organe d'aucune faction ; ne tire aucune ficelle et n'a aucune vengeance à assouvir.

Le plus Remarquable Succès Journalistique de New-York.

LE PRESS EST UN JOURNAL NATIONAL.

Les nouvelles banales, les sensations vulgaires et la blague n'ont pas d'asile dans le PRESS.

Le PRESS a la plus brillante page éditoriale. Tout y est vivide.

Le SUNDAY PRESS est un magnifique journal de vingt pages touchant à tous les sujets du jour de quelque intérêt.

Le PRESS hebdomadaire contient toutes les matières les plus importantes parues dans les deux éditions quotidiennes et du dimanche.

Pour ceux qui ne peuvent recevoir l'édition QUOTIDIENNE, l'édition HEBDOMADAIRE la remplace admirablement.

Comme Journal Annonce
Le PRESS n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS
Est à la portée de tous. Le meilleur et le moins cher des journaux publiés en Amérique

Quotidien et Dimanche, un an	$5.00
" " 6 mois	2.50
" " 1 mois	.45
Quotidien seulement, un an	3 00
" " 4 mois	1.00
Edition du Dimanche, un an	2 00
Hebdomadaire, un an	1.00

Demandez la circulaire du PRESS. Numéros specimens gratis. Agents demandés partout. Commissions généreuses. Addressez,

THE PRESS,
POTTER BUILDING, 38 Park Row,
New-York.

AUX
ELECTEURS
—DU—
Comte de Russell

MESSIEURS,

Le parlement ayant été dissous, vous êtes appelés à décider le 5 Mars prochain qui sera votre représentant dans le prochain parlement du Canada.

M. M. Dickinson du comté de Carleton est le candidat conservateur et je suis celui du parti libéral.

La question posée devant vous et que vous aurez à décider est de savoir si vous voterez pour M. Dickinson avec les combines et les marchés restreints pour la vente de nos produits ou pour moi avec des marchés plus grands et de meilleurs prix pour vos produits.

Messieurs, la dépression de votre industrie agricole, le bas prix du foin, des chevaux et autres produits de la campagne, disent où nous allons.

La présente administration à Ottawa est la personnification des combinés et de plus, leur servante, elle n'a aucune réponse à donner à l'appel du parti libéral en faveur des intérêts agricoles et pour le développement de nos ressources naturelles, de fait, elle vous dit, crevez, si vous ne voulez pas suivre le vieux drapeau. Mais la politique du parti libéral est de rester par les intérêts les plus réels du peuple canadien pour son avancement, son comfort et son honneur, pour le développement de nos grandes et nombreuses ressources, et pour le VIEUX DRAPEAU. Voyez la différence : leur loyauté n'est que d'apparat, quand la nôtre part du cœur.

Le verdict est entre vos mains. Etes-vous en faveur du succès de quelques-uns au dépens du grand nombre ou pour le progrès et la prospérité du Canada en général ; Si vous êtes en faveur des premiers, votez pour M. Dickinson, si vous êtes pour vous mêmes, faites votre marque sur vos bulletins le 5 Mars, vis-à-vis le nom de votre ami, et votre

Confrère Electeur,

W. C. EDWARDS.

Rockland, 21 Fév. 1891.

AVIS AUX CREANCIERS.

DANS L'AFFAIRE DE
Jos. Chs. Motard & Eugene Riendeau,
Faisant affaire sous le nom de Motard & Riendeau, de la cité d'Ottawa.
MARCHANDS DE MARCHANDISES SÈCHES.

Les susdits ont fait entre mes mains, en vertu de l'article 124, Statuts Refondus d'Ontario, cession de leurs biens, pour le bénéfice de leurs créanciers.

Une assemblée des créanciers des dits Motard & Riendeau, aura lieu à mon bureau No. 121 rue Rideau, Ottawa, le Vendredi 27 Février, 1891, à 1.30 P.M., afin de nommer des inspecteurs et donner les instructions pour disposer des dits biens

Les créanciers sont priés de produire leurs comptes devant moi, duement certifiés par affidavit, le ou avant la date de la dite assemblée, tel que pourvu par le dit statut.

A. C. LAROSE,
Syndic.
No. 121 rue Rideau, Ottawa.
Ottawa, 18 Fév., 1891.

MEULES ! MEULES ! MEULES ! MEULES !

330 MEULES.

GARANTIES DE PREMIERE QUALITE.

E. G. Laverdure
& CIE.
69 & 75 RUE WILLIAM.

AVIS SPECIAL.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs de la Cite d'Ottawa.

Nous les CHARPENTIERS ET MENUISIERS DE L'UNION No. 548 de la "United Brotherhood" des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique,

Donnons par la présente avis que le on après le 1er Mai 1891, Neuf Heures contitueront une journée de travail avec une augmentation de paie par heure équivalant au précédent prix des gages par jour.

Signé, SAM CHERRY, Président
Le Comité { J. TAYLOR, Sec.-Fin. THOS. ASHE, Trés. J. B. KERR, Syndic.

Un des plus grands embarras pour les ménagères en frais d'obtenir quelque chose de bon ou de valeur extra dans leurs achats d'articles de consommation, c'est le préjugé. Ne permettez pas à votre préjugé de vous empêcher d'acheter une livre de notre célèbre thé de 50 cts. la livre égal en qualité à n'importe quel thé vendu ailleurs pour ce prix, et puis vous avez votre choix sur des centaines de présents agréables et utiles livrés à votre examen. Venez voir chez

STROUD BROS.
RUES RIDEAU ET SPARKS.

AVIS AUX CREANCIERS.

DANS L'AFFAIRE DE
Madame Julie Portelance,
Faisant affaire sous le nom de J. N. Portelance & Cie, Marchands d'Articles de Messieurs.

Les susdits ont fait cession entre mes mains en vertu de l'article 124 S.R.O., 1887, de tous leurs biens et effets pour le bénéfice de leurs créanciers.

Une assemblée des créanciers de la dite Julie Portelance aura lieu à mon bureau, No. 121 rue Rideau, Ottawa, Jeudi le 26 Février 1891, à 2.30 P.M., afin de nommer des inspecteurs et donner les instructions pour disposer des dits biens.

Les créanciers sont priés de produire leurs comptes devant moi, duement certifiés par affidavit, le ou avant la date de la dite assemblée, tel que pourvu par le dit statut.

A. C. LAROSE,
Syndic.
No. 121 rue Rideau, Ottawa.
Ottawa, 17 Fév. 1891.

—AUX—
ELECTEURS
—DU—
COMTE DE RUSSELL.

MESSIEURS,

Ayant été choisi par une nombreuse et influente assemblée des Electeurs du comté de Russell comme leur porte-étendard et partisan du Gouvernement Fédéral, j'ai accepté la nomination qui m'était offerte, et je viens vous demander vos suffrages.

La question en jeu est claire, pratique et d'une importance vitale pour le Canada, savoir si notre politique fiscale sera réglée par Ottawa ou par Washington. Devrons nous continuer notre système actuel de dépenses publiques, ou nous lancer dans un courant dangereux qui nous conduira à la taxe directe. En résumé allons nous faire peser sur le pauvre des impôts qui sont aujourd'hui en grande partie payés par le riche.

Je me propose de discuter plus au long pendant la campagne les questions politiques du jour, je m'efforcerai de visiter un aussi grand nombre d'électeurs que possible d'ici au jour de la votation.

J'ai l'honneur d'être Messieurs,
Votre obéissant serviteur,

M. K. DICKINSON.

Ecole des Beaux Arts

44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.

Au-dessus du College de Musique

Ouverte du 1er Novembre au 1er Mai

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de $5.00 par mois, pour le cours avancé, et de $2.50 pour le cours élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, $1.0 par mois. Couture artistique, $1.50 par mois.

S'adresser à ACHILLE FRÉCHETTE, secrétaire, à la Chambre des Communes, ou, sur les lieux, aux Professeurs

PRIX DES MARCHES

OTTAWA

Les prix des marchés sont obtenus avec soin par notre rédacteur commercial sur le MARCHE BY.

Nos lecteurs trouveront une foule de renseignements exacts en suivant notre rapport des marchés que nous faisons dans le but de donner les meilleurs renseignements.

MARCHE DE DETAIL

	$ cts $ cts
FOIN	
Foin No. 1 la tonne	9 00 à 10,00
o No. 2 la tonne	8 00 à 9,00
Foin pressé la tonne	10 00 à 10,00
PEAUX	
Peaux vertes No. 1	5 00 à 5 00
" " No. 3	0 00 à 3 00
" " No. 2	0 00 à 4 00
Suif fondu a livre	0 09 à 0 10
VIANDES	
Bœuf par 100 livres	4 50 à 6 00
Mouton	0 07 à 0 09
Veau	0 07 à 0 08
Porc par 100 livres	6 00 à 7 00
Saindoux	0 10 à 0 11
PRODUITS DE LA FERME	
Beurre frais, pain	0 20 à 0 23
Beurre frais, crêmeries	0 18 à 0 20
Beurre en tinette	0 15 à 0 16
Oeufs frais, la douz	0 22 à 0 25
Fromage	0 9 à 0 10
GRAINS	
Du Canada	
Blé Manitoba No. 1	0 95 à 0 96
" " No. 2	0 93 à 0 95
Blé du nord No 1 *frosted*	0 00 à 0 00
Pois, par minot	0 68 à 0 70
Avoine, " "	0 42 à 0 43
Seigle, " "	0 60 à 0 70
Orge, " "	0 40 à 0 51
GRAINS ET FARINES	
Patente	5 00 à 5 15
Américaine	5 90 à 6 00
Straight roller	4 70 à 4 8
Extra	4 40 à 4 50
Superfine	3 45 à 3 50
Forte de boulangerie	4 75 à 4 90
" américaine	4 65 à 4 90
EN SACS DE LA VILLE	
Par 196 lbs	4 75 à 4 90
Farine d'avoine	4 40 à 4 50
Farine d'avoine granulée	4 50 à 4 70
VOLAILLES ET GIBIERS	
Oies, la pièce	0 60 à 0 75
Poules, la pièce	0 40 à 0 50
Canard, le couple	0 68 à 0 75
Pigeons, la douz	3 00 à 0 3
Dindes par couples	1 50 à 3 00
Poulets par couples	0 60 à 0 75
Canards noirs	0 70 à 0 80
Bécassines, la douz	0 00 à 0 00
Perdrix, la paire	0 40 à 0 50
Betteraves, le panier	05 00
Carottes, panier	0 25 à 0 30
Panais, le paquet	0 15 à 0 5
Persil, le panier	0 20 à 0 25
Radis, le paquet	0 00 à 0 00
Cicohrée, la douz	0 40 à 0 50
Asperges	0 00 à 0 0 0
Haricots verts le panier	0 00 à 0 00
Pois verts	0 00 à 0 50
Choufleurs, la pièce	0 04 à 0 06
Céleri, la douz	0 30 à 0 40
Ail, la tresse	0 12 à 0 15
Tomates, le panier	0 30 à 0 35
Pleuviers, la douz	0 00 à 0 05
Poules de Prairies	à
Lièvres, la paire	0 35 à 0 40
Choux, la douzaine	0 55 à 0 75
Oignons, le baril	2 00 à 2 50
" le panier	0 25 à 0 30
Navets, la poche	0 0 40
LÉGUMES	
Pommes de terre, le sac	0 80 à 85

Chemin de Fer
INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Quebec ; ainsi que le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les îles de la Madeleine, Terreneuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 28 heures et 55minutes

Les chars des trains express directs sur l Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants, de même que les chars salons pour le jour.

LIGNE DES PASSAGERS ET DES MALLES CANADIENNES-EUROPÉENNES

Les passagers pour la Grande Bretagne et le Continent, quittant Montréal le vendredi matin arriveront à temps pour prendre le vapeur de la malle, le Samedi à Halifax.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terrenenve, aussi pour l'exportation de